LA VILLE DE NEMOURS
(13 000 habitants)

RECRUTE POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS (3 à 11 ans)

UN ANIMATEUR EDUCATIF / UNE ANIMATRICE EDUCATIVE
ACCOMPAGNEMENT PERISCOLAIRE

Description du poste :
Filière : animation
Catégorie : C
Grade : adjoint territorial d'animation
Temps de travail : Temps complet annualisé (Horaires de travail réguliers et fractionnés avec une amplitude de travail variable selon les évènements ; 07h00>19h00)

Missions :

Rattaché(e) à l'accueil de loisirs, vous participez à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets et/ou activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet pédagogique et du respect des règles du cadre légal en vigueur.
Vous participez à l'encadrement d'enfants de 3 à 11 ans pendant les temps périscolaires et extrascolaires.

Missions principales :

- Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Assurer la responsabilité d'un groupe d'enfants et mettre en œuvre des projets d'animation ou des démarches répondant aux objectifs du projet pédagogique
- Intégrer, participer et enrichir la vie de l'équipe d'animation
- Exprimer, réaliser et évaluer les projets d'enfants
- Informer et communiquer avec l'équipe et les familles
- Participer à la vie de la structure : entretien et rangement du matériel, inventaire, participation aux commandes, participation au nettoyage des salles
- Participation aux évènements locaux : animations lors de manifestations, adhésion des enfants aux différentes campagnes organisées par la collectivité

Profil demandé :

Fonctionnaire titulaire du grade d'adjoint territorial d'animation. (nomination par voie de mutation/détachement/intégration directe dans les conditions statutaires)
Poste ouvert aux contractuels (en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire)
BAFA ou équivalence et expérience de 1 à 3 ans exigés
Permis B souhaité (intervention sur différents sites : écoles, centre de loisirs, etc.).

Savoir-faire :

- Encadrer des activités éducatives
- Adapter les activités en fonction de l'âge de l'enfant ou de sa particularité
- Faire découvrir et pratiquer plusieurs disciplines
- Bâtir des séances et supports d'animation
- Coordonner les temps d'animation en fonction du temps scolaire et du projet de classe
- Répertorier les matériels et matériaux nécessaires à l'activité
- Construire, proposer et fédérer un groupe d'enfants sur des projets d'activités
- Respecter les capacités, l'expression et la créativité de l'individu
- Repérer les enfants en difficulté et signaler la situation au responsable
- Travailler en équipe et être force de propositions
- S'assurer du respect du protocole Individuel d'alimentation
- Dialoguer avec les parents et les enfants (individuellement, collectivement)
- Dialoguer avec les acteurs éducatifs
- Concevoir et mettre en forme des supports écrits
- Co-construire, formaliser et animer des projets individuels ou collectifs d'animations

LA VILLE DE NEMOURS
(13 000 habitants)

RECRUTE POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS (3 à 11 ans)

UN ANIMATEUR EDUCATIF / UNE ANIMATRICE EDUCATIVE
ACCOMPAGNEMENT PERISCOLAIRE

Savoir :

- Méthodologie de construction d'un cycle d'activités
- Techniques d'animation, d'encadrement
- Techniques d'observation et d'écoute
- Conditions matérielles et techniques des projets et des activités
- Législation et réglementation relatives à la protection de l'enfance
- Notions d'équilibre alimentaire
- Concertation et techniques d'écoute active

Savoir-être :

- Etre patient, organisé, rigoureux
- Savoir travailler en équipe
- Etre discret (secret professionnel, devoir de réserve…)
- Etre disponible, polyvalent et assidu
- Etre sérieux, motivé, et avoir le sens du service public
- Avoir un langage irréprochable

Rémunération statutaire selon grille indiciaire + régime indemnitaire + prime exceptionnelle + 25 jours de congés annuels + repas gratuit + avantages sociaux des enfants du personnel.

poste à pourvoir **le 05 mars 2024**

Merci d'adresser :

votre lettre de motivation
votre CV détaillé
les copies de vos diplômes et du permis de conduire

si vous êtes fonctionnaire :
votre dernier arrêté de situation administrative
et le dernier compte-rendu de l'entretien professionnel

à :

recrutements@ville-nemours.fr
ou sur www.nemours.fr/votre-mairie/recrutement/

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.